

DECLARATION DU SGEN CFDT AU COMITE TECHNIQUE DU 25 MARS 2013.

Monsieur le Directeur

Les bilans sociaux comportent des informations sur l'emploi, les rémunérations et les charges, les conditions de santé et de sécurité, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés soumis à l'avis des représentants des personnels.

Pour notre établissement ce bilan 2012 nous démontre bien qu'il s'agit de mettre en place et d'imposer une politique de court terme pour engendrer un maximum de recettes au détriment des conditions de travail des personnels. Une politique à long terme comme celle-là conduirait le Crous dans le mur, puisqu'elle repose sur le principe de demander toujours plus aux agents.

Le nombre d'agents d'exécution pour maintenir notre activité est passé de 244 agents en 2011 à 221 agents en 2012 (CDI et CDD confondus). Notre souhait et revendication de faire reculer la précarité en octobre 2012 lors de notre mobilisation malgré les engagements de notre Direction a échoué manifestement.

Avec une fréquentation en nette augmentation (+ 6.70) cette année, notre activité nous a fourni une charge de travail bien supérieure à celle des années précédentes. C'est ainsi que le chiffre d'affaire a pu atteindre 13 .201.196 Euros en 2012 rattrapant de ce fait l'année exceptionnelle de 2008. Tout ça avec une population ouvrière aux âges bien avancés (70% ayant plus de 45 ans contre 30% les plus jeunes d'entre eux). Nos collègues n'ont pas eu d'autres choix que de subir les organisations de travail bricolées à la dernière minute instaurant une pénibilité accrue.

Chez nos collègues PA, le refrain reste le même, toujours plus de travail avec moins de personnes :

2011 - 46 fonctionnaires et 14,5 CDD

2012 - 45 fonctionnaires et 11,1 CDD

Moins de bras mais également moins de primes, ce qui constitue une injustice. Cette politique est donc source de tensions fortes, d'un climat dégradé et de souffrances importantes.

La santé du personnel nous inquiète à tel point que nous demanderons l'examen de la situation par le CHSCT avec la présence d'un inspecteur d'hygiène et de sécurité.

Des personnels reconnus travailleurs handicapés sont apparemment affectés sur des postes pénibles, sans aménagement de poste et pire sans tenir compte de leur dossier médical. La répartition d'affectation de ces travailleurs handicapés, semble par ailleurs surprenante, avec leur regroupement parfois sur un même site.

Des personnels nous ont rapporté des pratiques d'humiliations dans le cadre de leur travail, et ceci est inacceptable.

Pour la CFDT un fonctionnement correct du CROUS doit reposer sur le dialogue avec les personnels, le respect des personnes, la reconnaissance de leurs compétences, et enfin la confiance : Cela suppose donc de laisser aux agents une certaine autonomie, une marge d'action et de mettre à profit l'expertise des personnels qualifiés.

Nous proposons qu'un état des lieux objectif soit établi d'urgence avec tous les Directeurs d'UG, pour rechercher des solutions financièrement viables, administrativement légitimes et humainement acceptables.

Je vous remercie

Le délégué SGEN-CFDT - Raymond Rivière